



**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL D'ENLEVEMENT ET
 D'ELIMINATION DES ORDURES MENAGERES DU VAL DE CHER**

Comité Syndical du 25 février 2025 à 18h00

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 février à 18 heures, les délégués élus et entérinés par les Communautés de Communes du Val de cher Controis et du Romorantinais et du Monestois, membres du syndicat mixte intercommunal d'enlèvement et d'élimination des ordures ménagers du Val de Cher se sont réunis à la salle de réunion du syndicat au 22 rue de Gâtines à SEIGY (41110), sous la convocation de Monsieur Éric MARTELLIERE.

Convocation : adressée par mail le 18 février 2025

DELIBERATION 01-2025 – RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

Communauté de Communes Val de Cher Controis

Commune	Délégué(e)	Titulaire	Suppléant	Observation
ANGE	BAK CLEMENT	X		
CHEMERY	THEVENET Anne-Marie	X		
CHISSAY EN TOURAINE	PLASSAIS Philippe	X		
CONTRES <small>Commune déléguée du Controis-en-Sologne</small>	COLLIN Guillaume	X		
CHOUSSY	GOSSEAUME Thierry	X		
COUDES	RABUSSEAU J-Pierre	X		
COUFFY	GALERNE Joël	X		
FOUGERES S/BIEVRE <small>Commune déléguée du Controis-en-Sologne</small>	MARTELLIERE Éric	X		
FRESNES	CHAMPEAUX Jacky	X		
GY EN SOLOGNE	PRETO Paulino	X		
LASSAY S/ CROISNE	GAUTRY François	X		
MAREUIL SUR CHER	DUPONT Daniel		X	
MONTRICHARD <small>Commune déléguée de Montrichard Val de Cher</small>	DUMONT-DAYOT Michel	X		
NOYERS S/CHER	BRECHET Catherine	X		
PONTLEVOY	BERTHAULT Jean-Louis	X		
ROUGEOU	JOULAN Bénédite	X		
ST AIGNAN S/ CHER	GOMES DE SA Zita	X		
SOINGS EN SOLOGNE	BIETTE Bernard	X		
THESEE	PAVONE Sylvie		X	

Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois

Commune	Délégué	Titulaire	Suppléant(e)	Observation
BILLY	LATREILLE Jean-Claude	X		
MUR DE SOLOGNE	COUTAN Jean-Luc	X		



Ayant donné pouvoir

Monsieur SAUX Christian (Châteauvieux) donne pouvoir à Monsieur Martellière
Monsieur GOUTX Alain (Pouillé) donne pouvoir à Madame Brechet
Monsieur LEPLARD Michel (St Julien de Chédon) donne pouvoir à Monsieur Berthault
Madame GAUTHIER Michèle (Selles sur Cher) donne pouvoir à Monsieur Gautry
Monsieur GAGNEUX Jean-Claude (Montrichard Val de Cher) donne pouvoir à Monsieur Dumont Dayot

Absents excusés

Monsieur ESNAULT Jean-Luc (Seigy)
Monsieur LEGOUY Quentin (OUCHAMPS commune déléguée de Le Controis en Sologne)
Monsieur VRILLON Jean-Michel (Faverolles sur Cher)
Madame DALUZEAU Véronique (Saint Georges sur Cher)
Monsieur CHARLES GUIMPIED J-Pierre (Sassay)
Monsieur LACROIX Éric (Vallières les Grandes)

Absents non Excusés

Monsieur POMA Alain (Chatillon sur Cher)
Madame DANIAU Florence (Oisly)
Monsieur BESNE Christophe (FEINGS commune déléguée de Le Controis en Sologne)
Monsieur LIONS Lionel (Méhers)
Monsieur LARCHET Jacky (Meusnes)
Madame DINOCHÉAU Laurence (Monthou sur Cher)
Monsieur TROTIGNON Michel (St Romain sur Cher)
Madame POUILLAIN Anne-Laure (Thenay commune déléguée de Le Controis en Sologne)

Assistaient à la réunion

Monsieur FOURRET Romain - SMIEEOM Val de Cher
Madame CARRARETTO Anne - SMIEEOM Val de Cher

Secrétaire de séance :

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical.

Madame THEVENET Anne-Marie a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

En ouvrant la séance, Monsieur le Président remercie toutes les personnes présentes d'avoir bien voulu répondre à sa convocation.

Procès-verbal :

Le procès-verbal de la dernière séance a été distribué et affiché. Aucune observation n'étant apportée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION 01-2025

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

Monsieur le Président rappelle que le code Général des Collectivités Territoriales précise que la tenue du débat d'orientation budgétaire est obligatoire pour les établissements publics comptant parmi les adhérents au moins une commune de plus de 3 500 habitants. Le débat donne l'occasion à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires de l'exercice et des engagements pluriannuels à envisager. Il doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget, mais n'a aucun caractère décisionnel.

Monsieur le Président fait une rétrospective sur l'exercice 2024, en présentant les évolutions des dépenses et des recettes en fonctionnement et en investissement.

Monsieur le Président présente les résultats de l'exercice 2024 :

- Résultat de clôture – Fonctionnement : 2 516 499,88 €
- Résultat de clôture – Investissement : 798 062,38 €
- Soit un résultat global de l'exercice 2024 : **3 314 562,26 €**

- Reste à réaliser au 31/12/2024 : 494 402,31 € en dépenses
42 957,49 € en recettes

Fonctionnement :

On constate que la part des prestataires réalisant les marchés d'exploitation ou de service, représente :

- ⇒ 92,61% du chapitre 011 - charges générales
- ⇒ 75,93 % de la section de fonctionnement.

Les syndicats de collecte subissent l'augmentation de Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui n'a cessé d'augmenter en 2024, celle-ci a évolué comme suit :

- ⇒ De 7,00 € par tonne de déchets enfouis (tout-venant et ordures ménagères) pour environ 3 000 tonnes
- ⇒ De 1,00 € par tonne de déchets non dangereux envoyée en incinération pour environ 10 400 tonnes

Monsieur le Président souligne également qu'une surtaxe de TGAP sur le stockage est également appliquée depuis le 1^{er} janvier 2025. En effet, la nouvelle loi de finances prévoit que ce tarif soit majoré pour la fraction des déchets réceptionnés à compter de l'atteinte de l'objectif annuel de capacité de stockage de l'installation.

Fiscalité :

Concernant la TEOM, Monsieur le Président annonce qu'en 2024 le coefficient forfaitaire appliquée aux valeurs locatives sera de 1,7%.

Investissement :

Les dépenses d'investissement ont été moindre cette année, et les commandes ou travaux ont débuté tardivement, ce qui explique le montant des RAR de :

- ≥ 494 402,31 € en dépenses
- ≥ 42 957,49 € en recettes



Dettes :

L'endettement est de 3 546 028,16€, soit au 1^{er} janvier 2025 : 69,89€ par habitant.

Voici la liste des emprunts en cours :

Emprunts en cours	montant	Durée	Taux	Date 1ère échéance	Dernière échéance
1. Extensions des bâtiments du Centre de transfert	300 000,00 €	10 ans	0,70%	29/04/2018	21/01/2028
2. Tx démolition et reconstruction centre de transfert	2 700 000,00 €	20 ans	1,10%	24/10/2020	24/04/2041
3. Construction d'une nouvelle déchèterie	1 400 000,00 €	20 ans	0,93%	18/01/2023	18/10/2042

Gestion des ressources humaines :

Dans le Rapport d'Orientations Budgétaires est présenté un bilan des effectifs et de la gestion du personnel :

- ⇒ Au 31/12/2024, on compte 9 agents
- ⇒ Dont 5 titulaires et 4 contractuels
- ⇒ Dont 4 hommes et 5 femmes
- ⇒ Il y a eu 2 avancements d'échelon
- ⇒ 5 agents ont suivi des formations

Les orientations budgétaires 2025

Acquisitions et travaux prévus par site :

▪ DECHETERIES

Soucieux de travailler sur l'ensemble du territoire, le SMIEEOM Val de Cher propose pour 2025 :

- ➔ D'acquérir de la réserve foncière à Montrichard
- ➔ Poursuivre les études de réhabilitation de la déchèterie de Noyers-sur-Cher
- ➔ Revoir la signalisation de déchèterie de Montrichard (marquage au sol)
- ➔ Poursuivre l'étude de faisabilité pour la création d'une recyclerie sur le terrain de Contres

▪ CENTRE DE TRANSFERT DE CHOUSSY :

- ➔ Remplacement de véhicule utilitaire BOXER (flotte vieillissante)
- ➔ Aménagement de la pièce cuisine en vestiaire féminin
- ➔ Installation de bungalow pour créer une salle de repos et de restauration pour les agents
- ➔ Agrandissement de la case papier pour permettre plus de stockage
- ➔ Création d'un parking pour permettre au personnel des prestataires de se garer
- ➔ Remplacement du portail d'entrée du site

▪ CONTENANTS :

- ⇒ Densification du maillage des points d'apport volontaire et la poursuite du remplacement des anciennes colonnes de tri par de nouvelles, plus fonctionnelles.
- ⇒ Création de nouveaux points d'apports enterrés recyclables et/ou OMR

➔ Acquisition de bacs à ordures ménagères (gestion du parc bacs : remplacement, réparation, mise à disposition)

➔ Composteurs

➤ Composteurs partagés :

Au vu de la réussite des sites pilotes, de nouveaux sites seront installés en 2025 sur le territoire du syndicat.

En 2024, 3 tonnes de déchets ont été détournées de la collecte des ordures ménagères

➤ Composteurs individuels :

Poursuivre l'aide à l'achat des composteurs aux particuliers à hauteur de 50,00 € par foyer

Composteur	nb aides
2020	67
2021	55
2022	95
2023	192
2024	287
Total général	696

Matériels courants :

- Colonnes aériennes : pièces de rechange (plastron, barres,)
- Sacs de pré collecte

▪ COMMUNICATION / PREVENTION

- 🗑 Presse
- 🗑 Guide de tri, éco du tri, livrets
- 🗑 Eco-école, Eco-collège
- 🗑 Théâtre pour les scolaires
- 🗑 Défi déchets
- 🗑 REPAIR CAFE
- 🗑 Rencontres avec différents publics : scolaires, collectivités, entreprises, animations diverses
- 🗑 Gaspillage alimentaire, biodéchets
- 🗑 Compostage partagé et individuel
- 🗑 Semaine Européenne de la Réduction des déchets (SERD)

Un accord de principe a été émis à l'unanimité des membres présents sur le rapport d'orientations budgétaires 2025

**Fait et délibéré à SEIGY,
Les jours, mois et ans susdits.**

**Le président
Éric MARTELLIERE**

SMIEEOM VAL DE CHER
27 Rue de Gâtines
41110 SEIGY
smieeom.val2c@orange.fr
254 100 837 00023 - 3811z



Envoyé en préfecture le 04/03/2025

Reçu en préfecture le 04/03/2025

Publié le 04/03/2025



ID : 041-254100837-20250225-01_2025-DE